

Compte-rendu des principales décisions de la séance du 22 février 2010 :

- **Prestation de serment de Jean-François Hazette en tant qu'échevin** : Le Conseil a pris acte de la démission de Raoul Heine, échevin démissionnaire, et a procédé à son remplacement. Jean-François Hazette (MR) a été désigné 5^{ème} échevin dans le Pacte de majorité adopté par le Conseil communal. Il a prêté serment entre les mains du bourgmestre (photos). Les attributions au sein du Collège communal sont donc modifiées. Voir composition du Collège communal
- **Réunion de concertation logement de service public** : suite à la décision de Meuse-Condroz-Logement renonçant à l'acquisition de 12 logements qu'elle comptait mettre en œuvre dans le cadre de l'opération de revitalisation urbaine menée au Domaine Bellevue, un point supplémentaire était inscrit à la demande de Mme Wildemeersch, conseillère écolo (Alliance). Vu les inquiétudes concernant l'avenir du logement de service public dans la commune, cette dernière proposait de charger le Collège communal de fixer au moins une fois par an une réunion de concertation des différents partenaires du dossier, incluant une représentation du Conseil communal (majorité et opposition), un délégué du CPAS, un délégué de Meuse-Condroz-logement et un délégué de la Société Wallonne de logement. Le Conseil a approuvé cette proposition.
- **Aide au peuple haïtien** : Suite au tremblement de terre qui a dévasté la région de Port au Prince, le Conseil communal a décidé de verser la somme de 5000 € à l'organisation Haïti Lavi afin de participer concrètement à l'effort de reconstruction du pays.
- **Aide aux sinistrés liégeois** : La commune de Wanze a également voulu marquer sa solidarité avec les personnes préjudiciées suite à l'explosion de 2 immeubles de la rue Léopold à Liège : les conseillers ont décidé de verser 1000 € sur le compte ouvert à l'initiative de la ville de Liège pour venir en aide aux sinistrés.
- **Réforme des services d'incendie** : les conseillers ont adopté une motion demandant aux autorités fédérales de financer sans délai le début de la réforme de la sécurité civile prévue par la loi du 15 mai 2007. Le Conseil communal demande que l'autorité fédérale rouvre d'urgence le dossier incendie en faisant primer les moyens opérationnels et en personnel.
- **Opération de Développement rural** : les conseillers ont approuvé la Convention d'accompagnement précisant les missions de la commune et de la Fondation rurale de Wallonie . Ils ont également adopté le principe de réaliser un Agenda 21 local simultanément à cette opération de développement rural.
- **Nouvelles primes communales en matière d'économies d'énergie** : les conseillers ont approuvé le règlement communal relatif à l'octroi de primes communales en matière d'aide aux économies d'énergie. Ce nouveau règlement entrera en vigueur après approbation par les autorités de tutelle. Une information détaillée sera disponible sur ce site à ce moment. Les nouvelles primes communales porteront en priorité sur les travaux visant les économies d'énergie par l'isolation du toit ou la régulation thermique d'un bâtiment par installation d'un système donnant priorité à l'eau chaude sanitaire, de vannes thermostatiques, d'un thermostat d'ambiance et/ou d'une sonde extérieure. La prime communale sur l'installation de panneaux solaires thermiques sera par contre supprimée à partir du mois de mai 2010.
- **Construction d'une maison de repos par le CHRH au centre de Wanze** : en vue de permettre au CHRH de changer la localisation de la maison de repos Les Amandines, les conseillers ont approuvé l'apport en nature d'une parcelle communale (l'ancien terrain de football de Wanze soit 1ha 20 a chaussée de Wavre) dans le capital A du Centre hospitalier régional hutois. Cet apport sera rémunéré par l'attribution de parts sociales nouvelles dans le capital A du CHRH.
- **Projet d'aménagement du plateau de Naxhelet** : la Sprl Naxhelet, représentée par M. et Mme Jolly, souhaite valoriser les terrains lui appartenant au lieu-dit « plateau de Naxhelet » (115 ha) en y réaffectant la ferme et en y construisant un parcours de golf et des logements. Une partie des terrains concernés est reprise en Zone d'aménagement communal concerté (ZACC) au plan de secteur. Pour pouvoir mettre cette zone en œuvre, un rapport urbanistique et environnemental (R.U.E.) est nécessaire. Ce lundi, les conseillers wanzois ont adopté le principe de l'élaboration d'un rapport urbanistique et environnemental couvrant le périmètre de la ZACC « Naxhelet ».

Votes unanimes pour l'ensemble des points à l'exception des points N°1 : Pacte de majorité : 15 oui et 7 abstentions et N°2 : revitalisation urbaine : 21 oui et 1 abstention.

*A noter : N°11 : primes communales aides énergie : **unanimité** – M. Princen concerné par ce point, se retire*

*A noter : N°18 : Zone aménagement communal concerté (ZACC) – **unanimité** – Mme Jolly concernée par ce point, se retire.*